

## Associatif Ecole intercommu- nale de musique : une association musicale en péril

*Cette structure indépendante mène son action dans 3 communes (Crégy, Trilport, Nanteuil) ; à ce titre, elle perçoit des subventions (12 400€ par commune et par an).*

La situation financière de l'école de musique est dramatique, il y a peu de temps, il nous a été demandé 30 000€ par commune, au lieu de 12 400€ cette année. Finalement, il a été convenu de passer la subvention à 15 400€ cette année par commune.

Malgré l'attachement porté à cette structure, je ne poursuivrai pas mon soutien financier pour 2009. Les élèves et les professeurs ont été informés de la situation, le problème a été évoqué à la Communauté d'agglomération du pays de Meaux.

Des pistes sont envisagées pour permettre à tous de continuer leur activité musicale en respectant une enveloppe budgétaire raisonnable.

## INFOexpress

### → Horaires d'ouverture de la mairie :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00  
Le samedi : de 10h00 à 12h00



### → Contacter la mairie :

Accueil : 01 60 23 48 88  
Secrétariat du maire : 01 60 23 26 86  
Service urbanisme : 01 60 23 42 45  
Service scolaire : 01 60 23 41 50  
ou : 01 60 23 46 85  
Service C.C.A.S. : 01 60 23 48 72  
Assistante sociale : 01 64 36 42 47

**En dehors des horaires d'ouverture, en cas d'urgence, vous pouvez appeler le : 06 23 32 02 97**

### → Permanences municipales

L'équipe municipale est à votre écoute. Un adjoint se tient à votre disposition tous les samedis matin, de 10h à 12h à l'hôtel-de-ville, sans rendez-vous.

# La lettre du maire

Crégy-lès-Meaux

## Urbanisme

### La circulation dans le centre ville en question

*Projet d'un nouveau plan de circulation pour les rues Emile-Zola et Sydney-Bechet.*

Le quartier des Vignes réalisé en 1983 est un lieu de passage obligé à Crégy-lès-Meaux. La population et le nombre de véhicules augmentant sans cesse, nous devons réfléchir à un nouveau plan de circulation dans ce quartier.

Le but est de permettre aux piétons de marcher sur les trottoirs en toute sécurité et aux véhicules de circuler et de se garer à proximité des différents commerces.

Une réunion d'informations aura lieu

**le vendredi 21 novembre 2008 à 20h30 à la salle Signoret-Montand, au cours de laquelle vous pourrez poser toutes vos questions.**



## Associatif

### ACSL : vers un retour à la normale

**A**.C.S.L (Avenir Crégy Sports Loisirs), association créée en 1990 par la municipalité alors en place, regroupe actuellement 13 sections offrant à la population des activités de loisirs et de sports très diversifiées. Elle compte plus de 800 adhérents.

Son Conseil d'administration est composé des conseillers municipaux désignés par leurs pairs, des présidents ou des délégués de section nommés lors des assemblées générales de sections. Le bureau directeur est composé de 10 membres : 4 conseillers municipaux – 4 présidents de section – 2 délégués de section. Les statuts précisent bien que les élus sont désignés par leurs pairs pour la durée de leur mandat.

En mars 2008, les élections municipales ont amené une nouvelle majorité, donc de nouveaux conseillers municipaux au sein d'A.C.S.L.

Nous avons rencontré l'ancien président, M. Koum, en avril pour mettre en place une transition afin d'assurer une continuité pour le bien des sections. Malheureusement nous n'avons pu trouver de terrain d'entente, M. Koum assurant que rien ne l'obligeait à quitter ses fonctions.

En mai, un Conseil d'administration a entériné le fait que M. Koum pouvait terminer la saison 2007/2008. Il s'était engagé à réclamer aux différentes sections leurs comptes au 30/06/08, à les valider pour la mi-juillet et à donner sa démission dans la foulée.

Mi-septembre, la situation étant toujours bloquée, le Conseil d'administration dans sa grande majorité (17 signatures sur 19) a convoqué un Conseil d'administration extraordinaire qui s'est tenu le 13 octobre 2008. Au cours de cette réunion un nouveau bureau directeur a été mis en place et voici sa composition pour les principaux postes :

- > Président : M. Serge JEAN-LOUIS, conseiller municipal
- > Vice-président : M. Patrick SAVOYE, président d'A.C.S.L randonnée
- > Trésorier : M. Christophe DELAPORTE, délégué d'A.C.S.L badminton
- > Secrétaire : M<sup>elle</sup> Marlène FRANCISQUE, présidente d'A.C.S.L. yoga

Depuis peu, nous avons récupéré tout le matériel informatique et les éléments comptables de l'A.C.S.L.



## Urbanisme

### Salle Signoret-Montand : un espace inutilisable pour les spectacles

**L**e tribunal administratif de Melun a décidé d'interdire l'utilisation de cette salle.



Avant de prendre mes fonctions en tant que maire de Crégy-lès-Meaux, de nombreux riverains s'étaient plaints auprès de l'ancienne municipalité du bruit provoqué par les différentes manifestations qui se déroulaient dans cette salle.

Leurs appels et leurs courriers sont restés sans réponse, des négligences lourdes de conséquence puisque

dorénavant, cet espace ne peut plus être utilisé.

Il faut maintenant se débattre au milieu des experts et des assurances. J'espère que nous trouverons une issue favorable à ce dossier en améliorant l'insonorisation de cette salle pour permettre aux crégysois de profiter de leur salle de spectacle sans nuire à la quiétude des riverains.